

les capitalistes auraient pu placer dans l'Office. Car ce sont eux qui, en somme, doivent contribuer à l'établissement de nouvelles industries secondaires dans la région atlantique.

Il est excellent que le ministre actuel des Finances (M. Gordon) ait présenté le bill à l'étape du projet de résolution au nom du secrétaire d'État (M. Pickersgill). En effet, il y a fort peu de membres du gouvernement qui aient fait davantage pour détruire la confiance des portefeuillistes dans notre région, et de fait, dans tout le pays, que notre ministre des Finances. Ainsi, dans le rapport préliminaire de décembre 1956, rédigé par la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, il cite ses autorités au sujet des revenus par tête, très bas entre 1935 et 1957, pendant les 22 années de gouvernement libéral. Pourquoi ces hommes perspicaces n'ont-ils pas essayé, à l'époque, de résoudre nos problèmes? Il a écrit, et je cite textuellement:

...Le niveau de vie dans les provinces de l'Atlantique est inférieur à celui du reste du Canada et il est de l'intérêt de tous de réduire cette différence... Nous ne prétendons pas qu'on puisse y arriver au moyen de mesures et de subventions spéciales. De telles mesures répugnent autant à ceux qui en bénéficient qu'à ceux qui doivent payer la note.

Ce n'était pas très encourageant, mais l'honorable représentant a poursuivi en ces termes—et c'est à cette partie que je trouve à redire:

...il faudrait aider généreusement ceux de ses habitants qui voudraient s'établir dans d'autres régions plus propices du pays. Mais même à ce compte, bon nombre préféreraient sûrement demeurer où ils sont malgré les désavantages dont nous venons de parler. Ces gens devraient alors être prêts à accepter un genre ou, du moins, un rythme de vie différent et un niveau de revenu moins élevé.

Point n'est besoin de dire que nous n'avons pas suivi son conseil. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en parlant ainsi qu'on peut mettre le capitaliste en confiance. Le même thème revient pour d'autres domaines. Ainsi, nous trouvons à la page 102 du même rapport une solution semblable aux difficultés de nos mineurs.

Nous croyons néanmoins qu'il conviendrait d'aider généreusement les mineurs qui, par suite des difficultés que nous entrevoions, perdront leur emploi. Des mesures spéciales s'imposeront à l'égard de ces gens et pour rétablir dans d'autres emplois industriels ceux qui le voudraient. Des dispositions à cette fin pourraient peut-être faire partie du plan d'ensemble national dont nous avons parlé au sujet de l'agriculture (section 3), plan visant à rétablir les gens qui décideraient d'abandonner les fermes peu rentables pour chercher un gagne-pain dans d'autres industries. Il est certain que le problème des houilleurs néo-écossais et de leurs familles présente des difficultés particulières. Pour le résoudre, il faudra l'aborder avec sympathie et recourir à des mesures spéciales. Nous sommes d'avis qu'au

strict point de vue économique, étant donné le chiffre actuel des subventions, il serait tout à fait dans l'ordre de défrayer le déplacement des membres de toute famille disposée à aller s'établir ailleurs en Nouvelle-Écosse ou dans les autres provinces du Canada et de les aider à se loger et à apprendre, peut-être avec le concours de l'industrie, un autre métier.

Étant donné les déclarations qu'a faites par le passé l'actuel ministre des Finances et son récent budget qui a été maladroit et mortifiant, la Chambre comprendra d'emblée l'inquiétude que nous inspirent les propositions que lui ou son gouvernement peuvent faire au sujet des mesures à prendre pour l'avenir. A mon sens, ses déclarations ont miné la confiance des portefeuillistes dans la région atlantique, et le bill à l'étude visant à doter l'Office d'expansion économique de la région atlantique d'un fonds de 100 millions de dollars, n'est qu'une légère compensation offerte par le parti libéral pour faire oublier 22 années de négligence. Ce n'est qu'un trompe-l'œil. J'estime que c'est insuffisant.

Comparez la déclaration faite par l'honorable député et les mesures prises par le gouvernement conservateur lors de son arrivée au pouvoir en 1957. L'une de nos premières lois consistait à approuver les subventions de redressement, soit 100 millions de dollars, répartis sur une période de quatre ans; c'est là une initiative dont font rarement mention les porte-parole libéraux. L'honorable député de Victoria-Carleton (l'hon. M. Flemming) a parlé cet après-midi du résultat de ces subventions. Ces dernières ont été portées ensuite à 175 millions, répartis sur cinq ans, soit de 1962 à 1967. Grâce à ces fonds supplémentaires du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux ont pu donner de l'expansion à leurs offices de prêts aux pêcheurs, ils ont pu créer l'*Industrial Estates* et assurer le capital nécessaire à l'expansion industrielle. C'est un gouvernement conservateur, sous la direction de l'honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) qui, pour la première fois en vingt-deux ans, a dit aux populations des provinces atlantiques: «Nous avons confiance en vous; nous mettons notre espoir en vous; nous sommes persuadés que vous saurez grandir et mettre votre région en valeur et nous allons vous apporter l'aide du Trésor fédéral.»

Quand le gouvernement conservateur les a tenues, ces promesses, le portefeuilliste a repris confiance dans les provinces atlantiques, et Dieu sait qu'elle nous manquait, cette confiance! Après s'être fait dire qu'il n'y avait rien d'autre à faire que d'aller s'installer ailleurs au Canada, nos gens ont vu apparaître, dans le brouillard du désespoir créé par les libéraux, les feux d'un phare: les subventions d'appoint. En 1957, rares étaient les